

L'avenir de l'eau en Seine-Normandie



*Donnez
votre avis
sur*

DU 1^{ER} MARS
AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021

L'eau les inondations
et le milieu marin

Le parcours du SDAGE et du PGRI

Adoption du projet de SDAGE par
le CB le 14 octobre 2020

Consultation
1^{er} mars – 1^{er} septembre 2021

Adoption du SDAGE et du PDM
début 2022

Préparation du futur Sdage

Sdage et PGRI
2022 - 2027

Sdage et PGRI

2016

2021

2022

Une consultation pour ...

... le grand public mais aussi et surtout les partenaires de l'eau

Plateforme de consultation

Réponse guidée par un questionnaire et des fiches focus ou réponse libre

... Les assemblées au sens réglementaire

courrier formel envoyé



Cliquez ci-dessous pour accéder à la consultation souhaitée :

 Exprimez-vous sur la gestion de l'eau (SDAGE)

 Exprimez-vous sur les inondations (PGRI)

Quel projet pour 2022-2027 ?

Nous sommes tous concernés

Votre avis compte !

Répondez en ligne sur

eau-seine-normandie.fr



*Donnez
votre avis
sur*

DU 1^{ER} MARS
AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021

les inondations
et le milieu marin

L'eau



Exprimez-vous sur la gestion de l'eau

SUR QUOI VOUS CONSULTE-T-ON ?

Votre avis est sollicité sur le projet de Schéma Directeur d'Aménagement et Gestion des Eaux (SDAGE) et son programme de mesures (PDM) pour la période 2022-2027.

Retrouver des eaux de qualité, économiser la ressource et s'adapter aux changements climatiques est l'affaire de tous : collectivités, professionnels, associations, particuliers... chacun peut y participer !

Comment répondre ?

Plusieurs possibilités pour donner votre avis :

- Laissez-vous guider par un questionnaire qui traite les différents sujets et vous donne accès aux documents concernés et à des fiches décrivant l'essentiel des enjeux de l'eau du bassin et des propositions pour y répondre,
- Ou prenez directement connaissance des documents dans leur intégralité et formulez librement vos observations en cliquant ci-dessous ou envoyez une réponse sous format libre à sdage@aesn.fr,

Vous pouvez aussi venir au siège de l'agence de l'eau Seine-Normandie consulter le dossier et répondre sur place.

Et après ?

Le comité bassin rassemble des représentants des usagers, des associations, des collectivités locales et de l'Etat. Il publiera une synthèse des avis et observations recueillis et la manière dont il en a tenu compte. Il se réunira début 2022 pour adopter les projets de SDAGE et de PDM, en vigueur de 2022 à 2027.

Je m'exprime à l'aide d'un questionnaire et de fiches de synthèse, par thématique du SDAGE et du PDM

Je m'exprime sous forme libre sur le dossier SDAGE-PDM dans son intégralité



Consulter l'intégralité
du dossier SDAGE-PDM



Vous pouvez aussi vous exprimer
sur les inondations (PGRI)

